

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Phosphate HR P1
- **Code du produit:** 00515811, 515810BT, 4515810BT, 00515819BT
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
hydrogénosulfate de sodium
chlorure d'ammonium
acide borique
- **Mentions de danger**
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Conseils de prudence**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405 Garder sous clef.

(suite page 2)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 1)

- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description** : Préparation contenant des composés inorganiques.

- **Composants contribuant aux dangers:**

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 7757-82-6 EINECS: 231-820-9	sulfate de sodium		10–20%
CAS: 7681-38-1 EINECS: 231-665-7 Numéro index: 016-046-00-X RTECS: VZ1860000	hydrogénosulfate de sodium	☠ Eye Dam. 1, H318	30–40%
CAS: 12125-02-9 EINECS: 235-186-4 Numéro index: 017-014-00-8 RTECS: BP 4550000	chlorure d'ammonium	☠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2A, H319	20–30%
CAS: 10043-35-3 EINECS: 233-139-2 Numéro index: 005-007-00-2 RTECS: ED 4550000	acide borique	☠ Repr. 1B, H360	10–20%

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après inhalation** :

Veiller à l'apport d'air frais

Recourir à un traitement médical

- **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

- **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min).

Envoyer immédiatement chercher un médecin

- **après ingestion** :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Recourir à un traitement médical

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

brûlures

résorption

après inhalation:

irritations des muqueuses

toux

dyspnée

en cas d'ingestion:

irritation

etat maladif

vomissement

diarrhée

troubles cardio-vasculaires

En cas de résorption en grande quantité:

migraine

chute de tension

symptômes narcotiques

troubles du système nerveux central

paralysie de la respiration

spasmes

- **Risques:** risque d'oedème pulmonaire

(suite page 3)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 2)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
 - **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas combustible
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Gaz hydrochlorique (HCl)
Ammoniac (NH₃)
Oxydes de soufre (SO_x)
Azote oxydes (NO_x)
Oxyde de sodium
 - **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
 - **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter le contact avec la substance.
Veiller à une aération suffisante
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :**
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation de poussière.
- **Mesures d'hygiène :**
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Conserver à part les vêtements de protection.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.

(suite page 4)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 3)

Matériau ne convenant pas pour les emballages : l'aluminium

Matériau ne convenant pas pour les emballages : métaux, alliages de métaux

- **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre les effets de la lumière

Stocker à sec

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Le produit est hygroscopique

- **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium
REL (USA) Valeur momentanée: 20 mg/m³
Valeur à long terme: 10 mg/m³TLV (USA) Valeur momentanée: 20 mg/m³
Valeur à long terme: 10 mg/m³EL (Canada) Valeur momentanée: 20 mg/m³
Valeur à long terme: 10 mg/m³
fumeEV (Canada) Valeur momentanée: 20 mg/m³
Valeur à long terme: 10 mg/m³
fume
CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium
TLV (USA) Valeur momentanée: NIC-0.2 mg/m³
thoracic fraction of aerosol
CAS: 10043-35-3 acide borique
TLV (USA) Valeur momentanée: 6* mg/m³
Valeur à long terme: 2* mg/m³
*as inhalable fractionEL (Canada) Valeur momentanée: 6 mg/m³
Valeur à long terme: 2 mg/m³EV (Canada) Valeur momentanée: 6 mg/m³
Valeur à long terme: 2 mg/m³
inorganic, inhalable

- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Mesures d'ordre technique:**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir point 7.

- **Équipement de protection individuel :**

- **Protection respiratoire :**

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P3

- **Protection des mains :**

Gants de protection.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- **Matériau des gants**

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm

(suite page 5)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 4)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Protection des yeux** : Lunettes de protection hermétiques.
 - **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
 - **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
-

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Aspect:	
Forme / État physique :	Tablettes
Couleur :	blanc
· Odeur : inodore	
· Seuil olfactif: Non applicable.	
· valeur du pH (40.6 g/l) à 20 °C (68 °F): 1.1	
· Point de fusion/point de congélation : Non déterminé	
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non déterminé	
· Point d'éclair : Non applicable.	
· Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.	
· Température de décomposition : > 171 °C (>339.8 °F) (CAS 10043-35-3)	
· Température d'auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes: Non	
· Pression de vapeur : Non applicable.	
· Densité : Non déterminé.	
· Densité relative : Non déterminé.	
· Densité de vapeur : Non applicable.	
· Taux d'évaporation : Non applicable.	
· Solubilité(s):	
l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non applicable.	
· Viscosité : Non applicable.	
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0.0 %
Teneur en substances solides :	100.0 %
· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Dans une solution aqueuse, dégagement de l'hydrogène au contact de métaux
Solution aqueuse réagit avec les métaux
Un acide se forme au contact de l'eau ou de l'alcool
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
Réactions aux composés halogénés
Possibilité de réactions violentes avec:
chlore

(suite page 6)

— US-F —

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 5)

- **Conditions à éviter** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

- **Matières incompatibles:**

métaux
aluminium
cuivre
Fer

- **Produits de décomposition dangereux:**

Gaz nitreux
Gaz hydrochlorique (HCl)
Ammoniac (NH₃)
En cas d'incendie : voir chapitre 5.

*11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(MIX)) - Méthode de calcul :**

Oral	GHS ATE _(MIX)	2570 mg/kg (.)
------	--------------------------	----------------

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium

Oral	LD50	2490 mg/kg (rat) (IUCLID)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (lapin)

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium

Oral	LD50	1410 mg/kg (rat) (OECD 1410) (Merck)
------	------	---

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat)
----------	-------	-------------------

CAS: 10043-35-3 acide borique

Oral	LD50	2660 mg/kg (rat) (OECD 401) (GESTIS, ECHA registrant)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (ECHA, registrant: no deaths occurred.)
	LD ₀	1500 mg/kg (child) (MERCK)
Inhalatoire	LC50.	>2.03 mg/l/4h (rat) (OECD 403, aerosol) (ECHA, registrant: no deaths occurred)
	NOAEL	9.6 mg/kg (rat) (NTP)

- **Effet primaire d'irritation :**

- **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **des yeux** :

Provoque des lésions oculaires graves.
Danger d'opacification de la cornée.

- **Informations sur les composants :**

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium

Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : fortes irritation)

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium

Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: irritation)
-----------------------------	----------	---------------------

CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : irritation légère)

(suite page 7)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 6)

CAS: 10043-35-3 acide borique		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation) (Registrant, ECHA)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : irritation légère) (IUCLID)

· **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Informations sur les composants :**

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium

Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif) (EPA OPP 81-6: Guinea pig maximisation test)
-----------------	----------	---

CAS: 10043-35-3 acide borique

Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)
-----------------	----------	--------------------

· **IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

· **OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Other information:** Voir chapitre 8/15

· **Synergique produits:** non disponible

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Les indications suivantes concernent au mélange :

Repr. 1B

· **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Informations sur les composants :**

CAS 10043-35-3: Evaluation de la cancérogénèse selon NTP: négatif chez l'animal

OECD 414: Essai de tératogénicité

OECD 473: Essai de mutagenicité

OECD 471, 474, 476, 487: Essai de mutagenicité sur les cellules germinales

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium

OECD 471	(négatif) (Escherichia coli / Salmonella typhimurium)
----------	--

CAS: 10043-35-3 acide borique

OECD 471	(négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)
OECD 476	(négatif) (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) (mouse lymphoma test)
OECD 414	(négatif) (oral, rat) (ECHA, registrant: no evidence of developmental toxicity up to 55 mg/kg bw. At 76 mg/kg bw there was reduced fetal bodyweight, short and wavy ribs, and these effects disappeared during the postnatal period.)
OECD 474	(négatif) (in vivo, mice)

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

CAS 10043-35-3 : Absorption: le tractus gastro-intestinal, les muqueuses

Acide borique / borate peut causer des changements dans le développement humain, basé sur des données publiées, par un dosage beaucoup plus supérieur à lequel qui pourrait se trouver en inhalant de la poussière au zone de travail.

· **Résultats sur l'homme :** CAS 10043-35-3 : Lésion de: reins

US-F

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 7)

12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium	
EC50	190 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium	
EC50	>100 mg/l/48h (Daphnia magna)
LC50	42.91 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (Merck)
CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium	
EC50	2564 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
LC50	120 mg/l/96h (Gambusia affinis) (IUCLID)
	13500–14500 mg/l/96h (Pimephales promelas)
CAS: 10043-35-3 acide borique	
EC50	133 mg/l/48h (Daphnia magna) (ECOTOX)
LC50	50–100 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (ECOTOX)

· Toxicité sur les bactéries:

sulfate toxique > 2,5 g/l

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium	
EC10	>1000 mg/l (Pseudomonas putida) (16 h)
CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium	
EC10	>1000 mg/l (Pseudomonas putida) (16h) (IUCLID)

· Autres indications :

Toxique chez les poissons:

sulfate > 7 g/l

NH₄⁺ > 0.3 mg/l

· Persistance et dégradabilité .

· Autres indications :

Préparation contenant des composés inorganiques.

Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.

· Potentiel de bioaccumulation

Pow = coefficient de partage octanol/eau

log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium	
log Pow	-4.37 (.)
CAS: 10043-35-3 acide borique	
log Pow	-1.09 (.) (OECD 107, 22°C) (Merck)

· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres effets néfastes

Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux de naturelles.

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

(suite page 9)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 8)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, IMDG, IATA	
· Class	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

*15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Sara**

· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):	Aucun des composants n'est compris.
· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)	Aucun des composants n'est compris.
· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):	Tous les composants sont compris.
· Proposition 65	
· Produits chimiques connus et peuvent causer:	Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:	Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:	Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:	Aucun des composants n'est compris.
· New Jersey Right-to-Know List:	CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium
· New Jersey Special Hazardous Substance List:	Aucun des composants n'est compris.
· Pennsylvania Right-to-Know List:	CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium
	CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium
· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:	
	CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium
	CAS: 7757-82-6 sulfate de sodium

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/12/2018

Numéro de version 52

Révision: 04/12/2018

Nom du produit: Phosphate HR P1

(suite de la page 9)

· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)	
CAS: 10043-35-3	acide borique
· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)	
Aucun des composants n'est compris.	

I (oral)

· Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Restriction de l'utilisation recommandée. Utilisation industrielle seulement

· Date d'impression / revue le: 04/12/2018 / 51

· Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans

•Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens

•Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

· Sources.

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European Chemicals Agency <http://echa.europa.eu>

ECOTOX Database

GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)

IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

NTP (Programme National de Toxicologie)

· * Données modifiées par rapport à la version précédente